



## ENQUÊTE

# EMPLOI DU TEMPS

L'enquête Emploi du temps est une des enquêtes auprès des particuliers que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise en 2025 et 2026.

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises.

Pour éclairer le débat public, l'Insee réalise de grandes enquêtes sur l'emploi, le logement, les conditions de vie et d'autres sujets de société.

L'Insee est une administration publique qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle et dans le respect du secret statistique (loi 51-711 du 7 juin 1951).

Le programme d'enquêtes est approuvé par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) et publié au Journal Officiel.

**L'enquête Emploi du temps** interroge les personnes sur les activités de la vie quotidienne et le temps qu'elles y consacrent. Elle permet de connaître l'évolution des modes de vie en mesurant, par exemple, le développement du télétravail, l'émergence de nouveaux loisirs ou l'évolution du temps passé à aider les autres.

L'enquête de 2025-2026 permettra notamment de mieux connaître le développement de l'usage des écrans dans les activités quotidiennes ou le rapprochement des temps consacrés aux tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes.

La précédente enquête a notamment permis de savoir qu'en 2010 en France :



**+ 9 min**

Les pères passaient **9 minutes de plus par jour** en moyenne à s'occuper de leurs enfants qu'en 1999. Toutefois, **l'écart** entre les pères et les mères **restait stable** car les mères y consacraient aussi plus de temps.



**8h30**

Nous dormions en moyenne **8h30 par jour**, mais nous dormons de moins en moins : **13 minutes de moins** entre 1999 et 2010.



**2h50**

Les enfants de **11 à 14 ans** passaient en moyenne **2 heures par jour** devant la télévision et **50 minutes** devant un ordinateur.

Champ : France métropolitaine  
Source : Enquête Emploi du temps 2010

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

